

FUN LOISIRS

Uniquement pour les 7H et 8H

La Ville de Sion t'offre la possibilité de participer à différentes activités du **FUN LOISIRS**. Il s'agit de 4 ou 5 cours entre le **27 février et le 1^{er} avril 2023**. Les cours sont gratuits sauf pour l'équitation. Voici nos propositions :

Découverte du Saxophone à

l'EJMA, rue de la Dixence 10 à Sion.

Instrument prêté (petit contrat moral signé pour soin de l'instrument)

Cours proposés le **mercredi de 12h15 à 12h45 ou de 12h45 à 13h15**. Sinon le **lundi de 12h15 à 12h45 ou de 12h45 à 13h15** si cours complets le mercredi

Equitation (Frs 10.-)

Centre équestre de Tourbillon, promenade de Pêcheurs 54 à Vissigen

Samedi de 10h30 à 12h00, concept qui a changé : découverte du monde du cheval par ateliers

Aikido

En espérant que les mesures sanitaires permettront la pratique de ce sport
Vendredi de 19h30 à 21h (venir 10 min. avant en pantalon de training long)

Aikido Dojo Sion,

Rue de la Drague 35, 1950 Sion

Tir à l'arc

Salle de gym du **Sacré-Cœur 1** (petite salle de gym en face de la papeterie Jordan)

Mardi entre 18h30 et 20 en fonction de monde

Ateliers créatifs

Vendredii à l'atelier « bricol'à Sion » de **17h00 à 19h00**, **rte de Vissigen 36** (à côté du vétérinaire et en face de la boucherie « Del Genio » à Vissigen)

Tu recevras une convocation pour le début du cours

Délai d'inscription : **vendredi 3 février** à 11h30 auprès de ton enseignant

La responsabilité des moniteurs du SLF n'est pas engagée en dehors des heures de cours.

Comment t'inscrire ? Choisis 1 ou 2 activités ci-dessus

 Fais **signer** la feuille à tes parents

 Rappelle la feuille **entière** à ton instituteur(-trice)

Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4

L'assurance obligatoire contractée par les parents (loi valaisanne du 4 juin 1989) répond seule en cas d'accident

Signature des parents

--